

Nous, soussignés, anciens présidents et administrateurs de la Régie Municipale d'électricité de La Bresse durant les périodes de projet et de construction des deux principaux aménagements hydroélectriques, faisons part de notre surprise, consternation et indignation à la lecture du bulletin municipal et de différents articles de presse.

De plus, le blog « en passant par ma lorraine » s'appuyant sur les lignes comptables officielles relate un déficit de 414 076€ sur le compte d'exploitation pour l'exercice 2018 et fait apparaître un manque à gagner de près de 3 000 000€ pour la RME et notre commune sur les cinq années de gestion du conseil d'administration actuel, comparées aux cinq dernières années de gestion de Monsieur Guy VAXELAIRE. Ces chiffres n'ont pas été contestés par Monsieur Le Maire, ordonnateur de ce budget, lors de ses déclarations sur France Bleu Lorraine.

Ce bilan catastrophique piétine le travail des municipalités précédentes et des conseils d'administrations successifs, bâtisseurs du barrage de La Lande et de l'aménagement de la Cote 750. Ces réalisations furent des chantiers très difficiles à mener, particulièrement la construction du barrage de La Lande, d'abord très contestée. Puis une action judiciaire a conduit à la suspension du permis de construire au début de l'engagement des travaux.

Mais la forte implication des élus et la compétence de Monsieur Claude Mansuy, DGS de l'époque, aboutirent à la levée des obstacles à la construction.

Aujourd'hui tout cela est annihilé.

Nous rappelons que même en périodes de remboursement des emprunts liés à ces réalisations, la RME reversait en 2014 des excédents, jusqu'à 1 000 000€, au budget communal et ce, même avec un prélèvement d'eau raisonné et raisonnable pour la fabrication de neige.

Nous réaffirmons que la mission de la RME est d'assurer l'approvisionnement et la distribution de l'électricité sur notre commune en toute sécurité et également, grâce à son outil de production, d'œuvrer pour générer des excédents pour elle-même et pour le budget communal.

Durant plusieurs décennies, cela a permis de maîtriser les hausses d'impôts et de limiter le recours aux emprunts pour travaux.

Pour assurer cette tâche, nous faisons totalement confiance au personnel, à son directeur qui, en plus, doit maîtriser l'évolution du marché de l'électricité. Tous doivent se poser des questions sur leur avenir si une remise en cause de la gestion actuelle n'est pas opérée.

En effet, c'est la pérennité de cette institution centenaire qui est en jeu. Les Bressauds ne pourront voir augmenter outrageusement leur facture d'électricité ainsi que leurs impôts pour combler le déficit de la RME...

Ce communiqué est à l'initiative unique de ses signataires :
(Par ordre alphabétique)

AMET Jean-Marc administrateur 1995 /2001

AUBERT René président CA 1979/1995 et administrateur 1995/2008

FERRY François administrateur

MOUGEL Daniel administrateur

REY Roger président CA 1995/2008

TOUSSAINT Jean-Louis administrateur 1980/2001